

Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 24 septembre 2013

Le 24 septembre 2013, à 20h00 heures, les membres du Conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, désignés par les Conseils municipaux respectifs des quinze communes membres, se sont réunis dans la salle du Conseil communautaire à Versailles, sur la convocation qui leur a été adressée le 17 septembre 2013 par Monsieur François de MAZIÈRES, Président de la communauté d'agglomération, conformément aux articles L. 5211-1 et suivants, aux articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Président : Monsieur François de MAZIÈRES

Sont présents : M. Claude JAMATI, M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Dominique CONORT (*pouvoir de Mme Françoise LECOMTE*), M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI, M. Michel COLIN, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN (*pouvoir de Mme Dana SOLECKI*), M. Gilles PANCHER, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD, M. Alain LOPPINET, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, M. Alain-Louis MIE, M. Philippe LEJEUNE (*pouvoir de Mme Martine ARNAL*), Mme Françoise GUILLET, M. Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET (*pouvoir de M. Jean-Roch GAILLET*), M. Jean-Luc PESSEY, M. Patrice PANNETIER, Mme Geneviève MORGUE, M. Etienne DUPONT, M. Hadi Gilles HMAMED, Mme Pascale RENAUD, M. CURTI, M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER, Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, M. Philippe LEQUAIN, Mme Odile GUÉRIN, M. Jean-Michel DESCH, M. Marc EMONET, M. Jean-Philippe BARRET, M. Philippe NOYER, Mme Daniella TROCHU, M. Christian MAMY, M. Frédéric BUONO, M. Guy HEMET, M. Christophe BOLLENGIER, M. Alain NOURISSIER (*pouvoir de Mme Marie-Annick DUCHÊNE*), M. Thierry VOITELLIER (*pouvoir de M. Jean-Marc FRESNEL*), Mme Marie BOËLLE, M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY (*pouvoir de Mme Magali ORDAS*), M. Erik LINQUIER, M. Hervé FLEURY, Mme Christine de la FERTÉ, Mme Marie SENERS (*pouvoir de Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL*), M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT M. Roland de HEAULME (*pouvoir de M. Olivier LEBRUN*), Mme Pascale ROCHERON.

Absents excusés : M. Olivier LEBRUN (*pouvoir à M. Roland de HEAULME*), M. Jean-Roch GAILLET (*pouvoir à M. Georges DUTRUC-ROSSET*), Mme Françoise LECOMTE (*pouvoir à Mme Dominique CONORT*), M. Pierre-Yves STUCKI, Mme Nathalie KRAMER, M. Olivier FRAUDEAU, Mme Dana SOLECKI (*pouvoir à M. Bernard DEBAIN*), Mme Martine ARNAL (*pouvoir à M. Philippe LEJEUNE*), Mme Marie-Annick DUCHÊNE (*pouvoir à M. Alain NOURISSIER*), M. Michel BANCAL, M. Jean-Marc FRESNEL (*pouvoir à M. Thierry VOITELLIER*), Mme Magali ORDAS (*pouvoir à Mme Liliane HATTRY*), M. Michel SAPORTA, M. François LAMBERT (*arrivé à la délibération n°2013-09-25*), Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL (*pouvoir à Mme Marie SENERS*), M. Michaël THOMAS.

Secrétaire de séance : Mme Véronique BANULS

Date de convocation : 17 septembre 2013
Date d'affichage de la convocation : 17 septembre 2013

Nombre de conseillers en exercice : 74

Nombre de membres présents : 58

Nombre de pouvoirs : 9

Excusés : 7

N° de l'ordre du jour :

2013.09.11 : Evénements culturels intercommunaux.

Accueil d'auteurs dans trois communes pour le 20^{ème} Festival de la bande dessinée de Buc.

□ M. Patrick CONFETTI, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Dans le cadre de sa compétence « équipements culturels et sportifs », la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc a souhaité soutenir de grands événements permettant la diffusion de la culture sur l'ensemble de son territoire.

Ainsi, il a été arrêté que Versailles Grand Parc mettrait en œuvre, à l'échelle du territoire, des projets de création et de diffusion issus de trois festivals déjà repérés.

Les festivals choisis sont le Mois Molière de Versailles (juin), le Festival Mémoire des Toiles de Bois d'Arcy (juillet) et le Festival de la bande dessinée de Buc (octobre).

Les projets, conçus en lien avec les directeurs artistiques des festivals et les communes partenaires, prennent notamment la forme de créations et de coproductions de spectacles, d'ateliers de découverte artistique ou d'expositions diffusés dans les communes de Versailles Grand Parc.

Ils reposent sur l'association de sociétés artistiques (telles qu'une compagnie de théâtre, un auteur ou un producteur d'ateliers), des communes d'accueil et de Versailles Grand Parc.

Les coûts du projet sont répartis de la manière suivante : Versailles Grand Parc assure la prise en charge des frais artistiques et de communication à l'échelle intercommunale ; la commune partenaire assure l'accueil du projet et du public.

A l'occasion du 19^{ème} festival de bande dessinée de Buc en 2012, quatre auteurs ont été invités à Fontenay-le-Fleury, aux Loges-en-Josas, à Toussus-le-Noble et à Viroflay, pour des rencontres-dédicaces. Au regard du succès rencontré, Versailles Grand Parc et la ville de Buc ont choisi de renouveler le partenariat pour la 20^{ème} édition du festival.

Trois nouvelles séances d'échanges et de dédicaces seront organisées les mercredi 9 et vendredi 11 octobre 2013 :

- Brigitte Luciani et Eve Tharlet (*Monsieur Blaireau et Madame Renarde*) seront reçues à l'école primaire et à la librairie « Le Mille Feuilles » de Bièvres ;
- Romain Ronzeau (*Espion de familles*) interviendra à l'espace jeunes et à la médiathèque de Jouy-en-Josas ;
- Frédéric Vignaux (*Le Pendule de Foucault*) sera accueilli à la bibliothèque de Viroflay.

Les modalités détaillées de ces collaborations sont définies dans des conventions de partenariat quadripartites.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) adopte les termes des conventions de partenariat associant Versailles Grand Parc et la ville de Buc avec la ville de Bièvres, Brigitte Luciani

et Eve Tharlet d'une part, avec la ville de Jouy-en-Josas et Romain Ronzeau de seconde part et avec la ville de Viroflay et Frédéric Vignaux de dernière part pour l'organisation de rencontres dédiées à l'occasion du 20^{ème} festival de bande dessinée de Buc ;

- 2) *autorise le Président, ou son représentant, à signer ces conventions ainsi que tous documents y afférents ;*
- 3) *dit que les crédits sont inscrits au budget de Versailles Grand Parc.*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.

Nombre de votants : 58

Suffrages exprimés : 67 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.



Pour le Président,
Par délégalion,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "O. Berthelot".

Olivier BERTHELOT
Directeur Général des Services

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-247800584-20130924-2013092411-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/10/2013